Bureau HIZIV BRO HENBONT

Samedi 5 novembre 2022

Présents:

Bertrand Dumouilla, Martine Lazou, Pierre-Yves Le Boudec, Christian Pavic, Marie-Ange Cervella, Xavier Kernin

Absents excusés :

Michel Campergue, Laurent Le Gac, Eric Folcher

Le Troc et Puces:

<u>Bilan de l'évènement:</u> 60 exposants avec plus de 300m linéaire, on retrouve les chiffres d'avant covid et, malgré les autres trocs se déroulant en même temps, nous avons eu 1600 visiteurs. Cela s'est dérouler dans la bonne humeur.

Retour sur l'organisation d'installation des exposants : Organisation très bien avec les chariots pour décharger.

<u>Grand point positif:</u> Il y a eu beaucoup de demandes pour les exposants, nous aurions pu avoir 100m de plus que tout aurait été pris.

<u>Point problématique</u>: Gros souci sur les tables non renouvelées par la mairie d'Hennebont. Nous remerciions à la mairie de Kervignac pour le prêt des tables manquantes.

<u>Pour l'année prochain</u>: Revoir le système de vente des métrages : parler en table plutôt qu'en mètre car elles ne sont pas toutes de la même taille et c'est un casse-tête à mesurer. Pour l'année prochaine, nous ne devrons plus démonter les buts de handball. C'est interdit sinon une machine spécialisée doit venir vérifier leur sécurité.

Recettes: Laurent estime les recettes à 3 300€.

Bilan rentrée:

<u>Danse</u>: 69 inscriptions payantes (dont 14 nouveaux) et peut-être 2 de plus qui doivent revenir. Le mardi avec Marie-Claude il y a une trentaine de danseurs mais le jeudi avec Philippe il n'y a qu'une dizaine de danseurs. Soucis de stagnation de certains entre les niveaux, risque d'ennui, répartition à revoir ? communication ? souci d'organisation personnel des danseurs ?

Vallon Boisé indisponible les 2 prochaines semaines pour travaux de peintures : les cours sont déplacés à St-Gilles

17 novembre : les danseurs vont à St-Philibert

<u>Conte</u>: 7 payants et une 8^e devrait arrivée lundi. Joël Puren, un professionnel, vient lundi prochain pour aider à la mise en scène dans l'optique de la chandeleur. Conte et châtaignes : très peu de public... problème de communication de l'évènement au niveau municipal.

12 décembre : intervention en école.

2 interventions à la médiathèque de Guidel dates à caler et une date à Tréméven dans le Finistère à venir.

Possibilité d'intervention au salon du livre jeunesse à Lorient par l'intermédiaire de Kervignac en cours de discussion.

<u>Musique</u>: 94 membres dont 64 élèves (5 en éveil, 5 en parcours instruments, 28 en bombardes (complet), 11 en cornemuse (1 place libre le samedi avec Pierre, Enora complet), 11 en caisse claire (J-P complet)) et les 30 autres sont adhérents sans cours du bagad ou du bagadig.

 $\underline{\text{Gros souci:}} \ \text{nous n'avons toujours pas de prof de percussion}.$

Bagad et bagadig en route pour leur concours. Marie-Noëlle Le Mapihan est venue nous exposer le terroir Loudéac qui sera joué par le bagad à St-Brieuc. Brendan peaufine la suite.

Investissement musique : les chanter des cornemuses sont à changer pour avoir une série entière tourné en même temps pour la stabilité du son et la facilité. 20 chanters ont été commandé pour un budget de 2500€ et vont bientôt arrivés. Si nous avions dû changer les cornemuses en entiers nous aurions eu plus de 15 000€ de budget. Nous restons sur du SiB par facilité plutôt que passer en Do ce qui demanderait de tout réapprendre.

<u>Pour le budget chanters :</u> il faut faire une demande de subvention départementale couplée à une demande de subvention exceptionnelle à la mairie. Nous allons faire aussi des demandes auprès de fondation comme celle de la Banque Populaire.

<u>Salles de répétition</u>: malgré la complexité d'obtenir l'auditorium de Victor Hugo, nous allons essayer de l'avoir. Nous allons aussi demander au Trio pour les dernières semaines de préparation.

Evènements à venir :

<u>Stage de crêpe le 19 novembre :</u> les inscriptions sont closes à 26 places à 15€ par personne. Tables et chapiteaux sont demandés au cas où mais le stage peut se passer à l'intérieur si le sol est bien protégé et que la salle est aérée.

<u>Chandeleur le 4 février :</u> intervention du conte avant le repas. Apéro 19h et les conteurs vers 19h45-20h et le repas à 20h30. Animation musicale avec un groupe Roméo ou Les Matelots du Vents en petit effectif ? scène intérieure côté cours de récréation.

<u>Fest-Noz le 22 avril :</u> Hyacinthe Le Henaff et Tristan Gloaguen, Beurann et le groupe de Gaby le reste du programme est à définir.

<u>Yaouank Deiz le samedi 17 juin :</u> Jardin des Remparts ? Le quai en bas ? sur une journée entière. Idée de fusionner l'idée Yaouank Deiz avec la Fête d'Hiziv. Invitation du bagadig de Lorient ? Invitation du bagad jeune de Sonerion ? Invitation sur les écoles de musique et les bagadoù du secteur pour faire venir des jeunes.

Point démarche administratif :

<u>Subvention habituelle faite :</u> pour information ratio de l'association : 52% d'hennebontais, 55% de femmes à la danse et en musique 30 élèves de moins de 18 ans (20 garçons et 10 filles)

Le 27 novembre : résa de salle et débit de boisson OK

<u>Information importante</u>: On ne peut demander que 5 autorisations de débit de boisson à l'année faire attention! Les Yaouvezhioù comptent pour 1. Est-ce qu'on pourrait contourner en faisant des demandes par session? risque de perte financière.

Création d'une carte de vœux pour les partenaires et les institutions. Voir pour utiliser des photos déjà existantes et en prendre.

Dates à venir :

Samedi 19 novembre : Stage crêpe à Kerliven

Dimanche 27 novembre : Scène ouverte au Vallon Boisé

Samedi 4 février 2023 : Chandeleur de l'association

Dimanche 12 mars : Scène ouverte au Vallon Boisé

Dimanche 26 mars : concours du Bagad à St-Brieuc

Samedi 15 avril : Anches d'Or à Kerliven

Samedi 22 avril : Fest-Noz au Centre Socio-Culturel

Samedi 17 juin : Yaouank Deiz

Les prochaines réunions du Bureau auront lieu le samedi 10 décembre, le samedi 4 mars et le samedi 29 avril à 10h au local de Kerliven.

Le Conseil d'Administration se réunira le samedi 21 janvier à 10h et le samedi 3 juin à 10h.